


# 6e Baromètre Flash de la COFAC

## Bénévolat de responsabilité : le grand épuisement



**Baromètre 6**

**COFAC**

Mai 2023

**RESPONSABLES ASSOCIATIFS,  
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !**

Réalisé par la COFAC en mai / juin 2023

COFAC – Association Loi 1901  
22 rue Oberkampf – 75011 PARIS  
[www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr)



LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS  
CENTRE DE RESSOURCES CULTURE



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

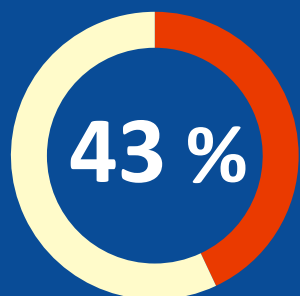
SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE, SOLIDAIRE  
ET RESPONSABLE



Coordination des Fédérations et Associations  
de Culture et de Communication

# 6e Baromètre Flash de la COFAC

## Bénévolat de responsabilité : le grand épuisement



**des associations répondantes** ont perdu des bénévoles responsables depuis le printemps 2022.



**1 association concernée sur 2** n'a pas réussi à les remplacer.



### LES CAUSES :

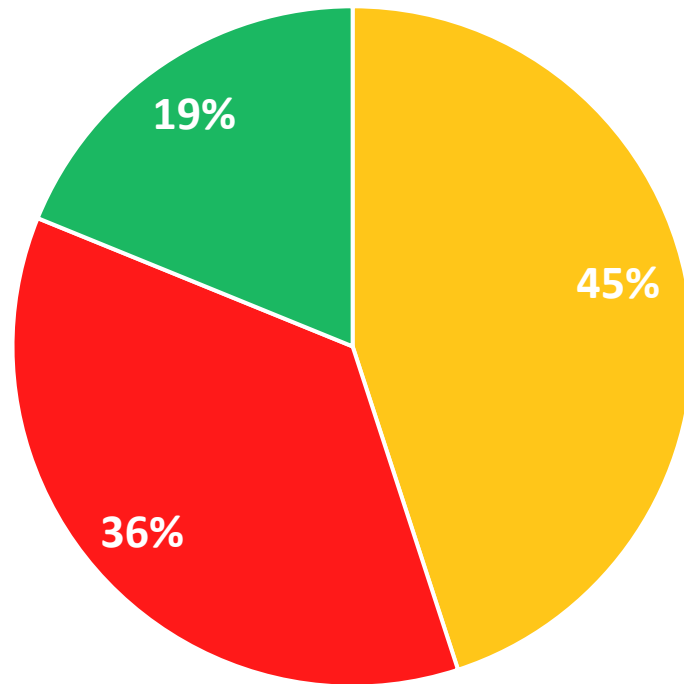
**perte de motivation, du sens de son engagement, « peurs face à l'engagement », lassitude, fatigue et épuisement** sont mentionnés par **1 responsable associatif sur 3** pour expliquer leur départ.

### LES CONSÉQUENCES : un vrai recul des droits culturels.

Moins de **Culture** et moins d'**engagement citoyen** dans les politiques culturelles, mais aussi moins de **cohésion sociale**, une **intégration des nouveaux arrivants empêchée**, des **emplois menacés** faute d'employeurs, et, plus grave encore, une **citoyenneté en recul**.

# ACTIVITÉ ET VIE ASSOCIATIVE

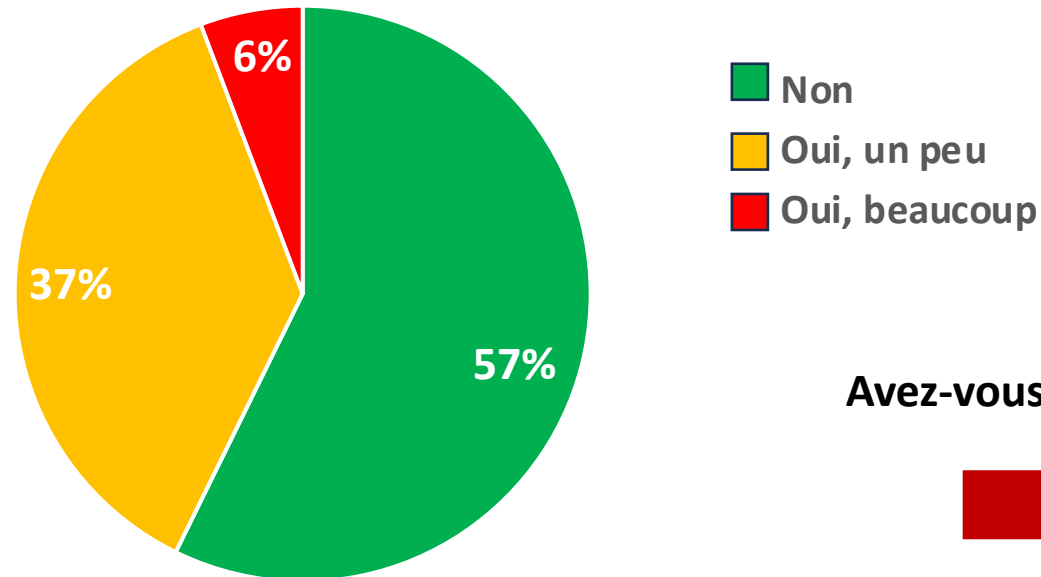
**1 association sur 3** a vu le nombre de ses adhérents diminuer par rapport à la période d'avant crises (Covid, guerre en Ukraine, inflation,...)



- Le nombre d'adhérents a diminué
- augmenté
- est resté stable

# ACTIVITÉ ET VIE ASSOCIATIVE

Depuis le printemps 2022, avez-vous des bénévoles responsables qui ont arrêté leur engagement ?



Avez-vous réussi à les remplacer ?



**Près de la moitié des associations** ont des bénévoles responsables qui ont arrêté leur engagement depuis le printemps 2022.

**1 association concernée sur 2** n'a pas réussi à les remplacer.

# ACTIVITÉ ET VIE ASSOCIATIVE

Les raisons le plus souvent avancées pour expliquer le départ des bénévoles responsables sont (par ordre de récurrence) :

→ **La perte de motivation, du sens de son engagement ou les « peurs face à l'engagement », la lassitude, la fatigue ou l'épuisement sont mentionnés dans 29% des réponses.**

*« l'engagement des bénévoles s'effrite avec le temps » ; « perturbés par le contexte amplifié de la crise sanitaire... perte de sens de leur engagement » ; « moins d'engagements moins d'envie, perte du rituel du bénévolat et du bienfait amené par le partage d'activité » ; « désengagement de certaines "forces vives", fatigue pour certains, démotivation pour d'autres, et malheureusement peu de relève..... » ; « démotivation... bénévoles trop âgés... épuisement devant le non retour de leur investissement personnel d'où découragement, démission ».*

→ **Le vieillissement évoqué dans 19% des réponses.**

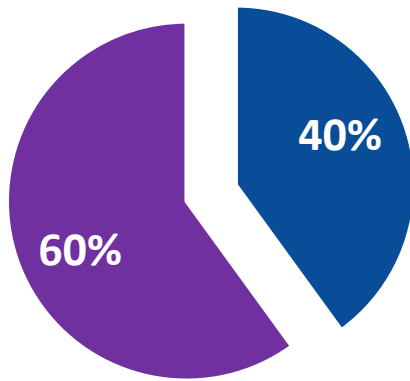
→ **Le manque de temps et de disponibilités dans 18% des réponses.**

→ **Les autres raisons fréquemment évoquées sont : des déménagements, des changements personnels, familiaux ou professionnels.**

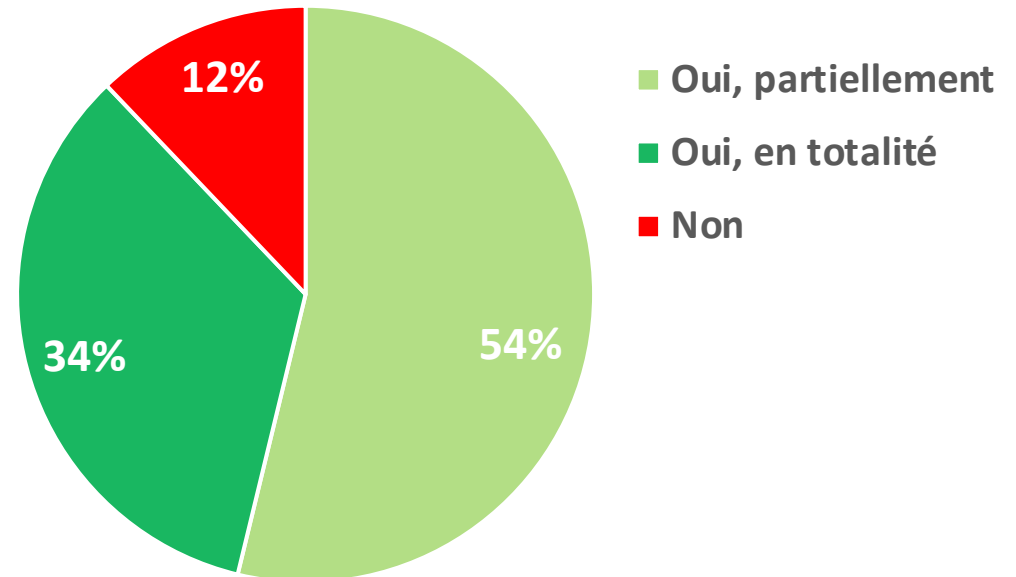
*« lassitude, vieillissement » ; « trop âgés pour reprendre » ; « difficile renouvellement des responsables associatifs et "usure " de certains responsables prenant de l'âge » ; « personnes prenant de l'âge ».*

# Subventions nationales

Les subventions sollicitées auprès des services de l'État en 2022 vous ont-elles été accordées (ministères, DRAC, FDVA,...) ?



Parmi les associations ayant sollicité des subventions



**60 % des répondants** ne sollicitent pas de subventions auprès des services de l'État.

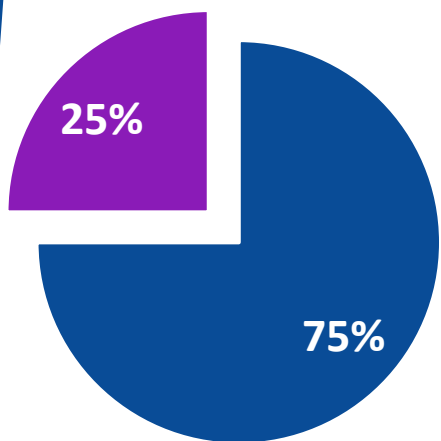
**1 association sur 10** seulement n'a pas reçu les subventions sollicitées.

**1 associations sur 3** a reçu la subvention sollicitée en totalité.

# Subventions des collectivités territoriales

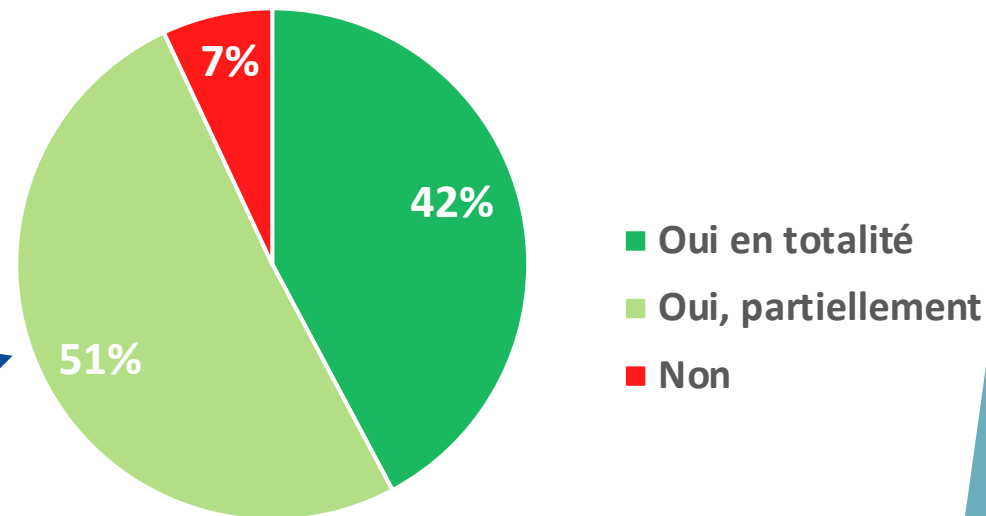
Les subventions sollicitées auprès des services des collectivités territoriales en 2022 vous ont-elles été accordées (Régions, département, communes, agglomérations...) ?

**1 association sur 4** ne perçoit pas de subvention des collectivités territoriales.



**25% des répondants** n'ont pas sollicité du tout de subventions auprès des collectivités territoriales.

Parmi les associations ayant sollicité des subventions

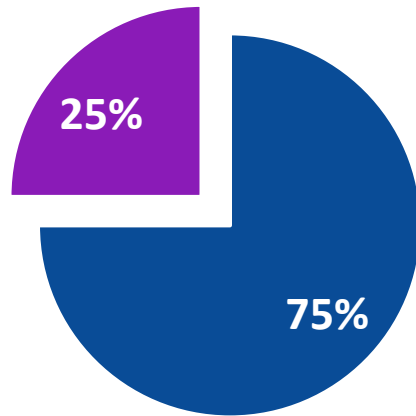


■ Oui en totalité  
■ Oui, partiellement  
■ Non

**Seules 7% des associations** n'ont pas reçu les subventions sollicitées.  
**1 association sur 2** n'a reçu que partiellement les subventions sollicitées.

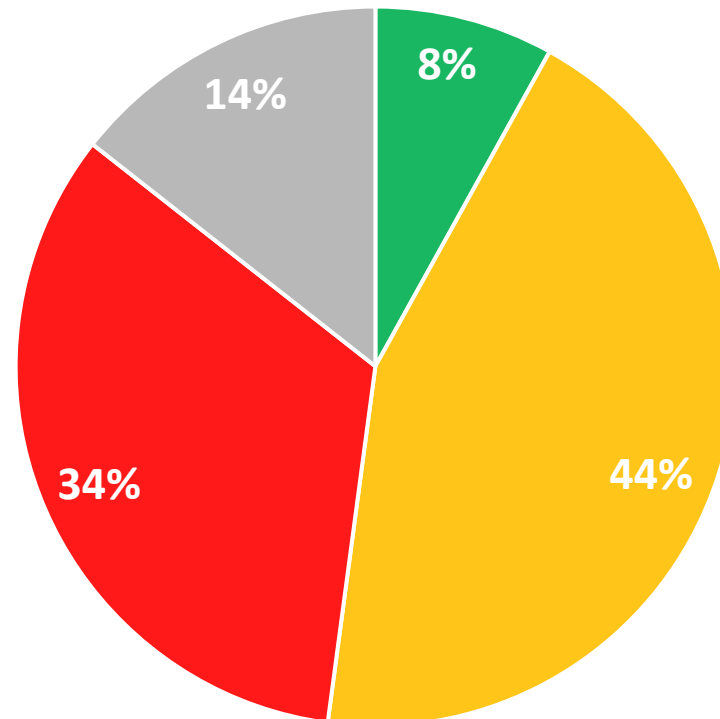
# Subventions locales

Les subventions locales sollicitées en 2023 qui vous ont été accordées ou versées, sont, par rapport à 2022 :



25% des répondants n'ont pas sollicités de subventions auprès des collectivités locales.

Parmi les associations ayant sollicité des subventions



- supérieures
- égales
- inférieures
- nous n'avons pas encore la notification

**1 associations sur 3** a reçu un montant de subventions inférieur à celui de 2022.



# Subventions locales

25 % des associations répondantes n'ont pas sollicité de subventions locales. Parmi les raisons invoquées par les responsables associatifs :

- **Conserver une certaine indépendance vis-à-vis des élus locaux.**
- **L'association reçoit déjà des avantages en nature.**
- **L'association a des finances suffisantes pour ne pas avoir à recourir à des subventions.**
- **L'association ne sait pas comment faire pour accéder aux subventions.**
- **Les demandes de subventions demandent du temps et des ressources dont ne dispose pas l'association.**
- **L'association s'est vue refuser les subventions par le passé et n'a pas souhaité refaire de demande.**

# 6e Baromètre Flash de la COFAC

**L'épuisement physique et moral des responsables associatifs** est patent et plus important dans le secteur culturel. Déjà marqué lors du Baromètre précédent, il va s'accroître et le renouvellement des responsables est de plus en plus difficile. Aux difficultés liées à la recherche de financement et au sentiment de n'être pas écouté, s'ajoutent également les difficultés opérationnelles qui se multiplient (refus de dépôt de dossier pour les événements extérieurs prévus pendant la période JO, complexité de la réglementation, mises en concurrence entre associations, quasi-municipalisation, difficultés de recrutement des salariés...). Le « Dites le nous une fois » applicable aux particuliers n'est pas de règle pour les associations.

**Les conséquences de l'abandon des responsables associatifs culturels par épuisement ou découragement est un renoncement à leurs droits culturels et un amoindrissement de ceux de leurs adhérents.**

Moins de culture et moins d'engagement citoyen dans les politiques culturelles signifient aussi **moins de cohésion sociale, une intégration des nouveaux arrivants empêchée, des emplois\* menacés faute d'employeurs, et, plus grave encore, une citoyenneté en recul.**

Il est temps de **faire confiance et de redonner confiance** à celles et ceux qui s'engagent pour que la Culture soit vivante dans tous les territoires et réellement accessible à toutes et tous, temps de considérer la pratique des amateurs pour ce qu'elle apporte aussi à long terme à toute la société et temps de **financer les associations pour ce qu'elles sont et non seulement pour ce qu'elles font.**

\*100 000 CDDU et 200 000 salariés dans les associations culturelles.

# 6e Baromètre Flash de la COFAC

## Méthodologie

Sondage en ligne adressé aux responsables des associations culturelles du 22 mai au 26 juin 2023. ➤ 331 réponses reçues.

Réalisé par la COFAC en mai / juin 2023

COFAC – Association Loi 1901  
22 rue Oberkampf – 75011 PARIS  
[www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr)

## Nous contacter :

Marie-Claire MARTEL  
Présidente  
[marieclaire.martel@icloud.com](mailto:marieclaire.martel@icloud.com)

Eva CAMPS  
Coordinatrice nationale  
[eva.camps@cofac.asso.fr](mailto:eva.camps@cofac.asso.fr)

Louis MILLET  
Chargé de communication  
[louis.millet@cofac.asso.fr](mailto:louis.millet@cofac.asso.fr)

Tél. 01 43 55 60 63



LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS  
CENTRE DE RESSOURCES CULTURE



Coordination des Fédérations et Associations  
de Culture et de Communication